

L'objectif

L'objectif de l'étude est de mesurer, à partir des conseils fournis par un outil d'aide à la décision, les intérêts apportés par la modulation intraparcellaire sur le colza et le blé. L'évaluation portera sur les intérêts économique et environnemental permis par la modulation de la fertilisation azotée et du régulateur de croissance.

Le public

- Exploitants agricoles
- Conseillers

Le projet

A partir des données de conseil Farmstar réalisées de 2011 à 2015 sur près de 3500 parcelles agriculteurs, nous avons étudié l'intérêt qu'apporterait la modulation intraparcellaire. Il s'agit de parcelles situées principalement dans l'Eure et en Seine-Maritime dont la taille moyenne est comprise entre 9 et 10 ha.

En se basant sur les cartes de conseil azote fin montaison et risque de verse sur blé et du conseil dose totale d'azote sur colza, on a mesuré l'intérêt qu'apporterait la modulation intraparcellaire.

Il s'agit de comparer les résultats obtenus entre un agriculteur qui appliquerait une dose identique sur l'ensemble de la parcelle à ceux d'un agriculteur qui, grâce à un équipement matériel spécifique, modulerait cette même dose différemment sur la parcelle selon le conseil apporté par l'outil.

Les conclusions obtenues dans le tableau ci-après sont exprimées en gains environnemental et économique.

Le gain environnemental correspond, pour l'azote, aux unités non épandues sur les zones où le conseil est inférieur à la dose prévisionnelle et pour le risque verse, il correspond aux économies de régulateurs réalisées sur les zones où le risque est inférieur au risque de la prise de décision (risque moyen ou gestion sécurisée).

Le gain économique est calculé en chiffrant les gains de rendement obtenus avec un réajustement à la hausse au-delà de la dose X. Il ne tient pas compte d'une éventuelle valorisation d'un taux de protéines plus favorable. Il ne tient pas compte des gains de rendement et qualité (PS) obtenus avec des doses moindres qui ont pu limiter la verse. Il s'agit d'un gain minimum.

Le coût du matériel spécifique pour pouvoir moduler n'a par contre pas été déduit car il doit se mesurer sur l'ensemble des cultures et sur plusieurs années.

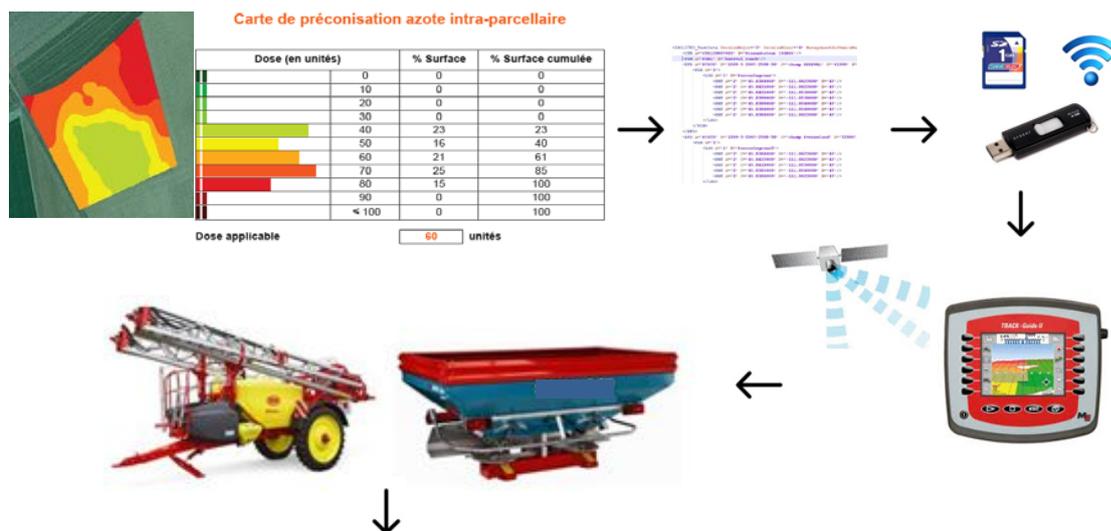
Une action
du PRDAR
financée par



Les chiffres clés

350 agriculteurs présents aux différents évènements sur ce thème.
56 participants à la journée technique colloque Agro-PV.

En image



	Blé		Colza
Nb parcelles (Années)	2517 (2011 à 2015)		1049 (2014 et 2015)
Nb de zones	N fin montaison	Régulateur 1-2N	N Dose Totale
	2,5	1,3	2,8
Gain Environnemental	4,9 N/ha	0 à 0,1 IFT/ha	5 N/ha
Gain Economique	3,4 €/ha	1,6 à 4,1 €/ha	9,3 €/ha

En savoir plus

Le projet

Odile TAUVEL - Chambre d'agriculture de l'Eure
 02 32 47 35 78 - odile.tauvel@eure.chambagri.fr

L'action **AE03** « Agriculture et élevage de précision » du PRDAR Normand

Jean-Jacques BEAUCHAMP - Chambre d'agriculture du Calvados
 02 31 70 25 16 - jj.beauchamp@calvados.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr